

# La connaissance des langues en Belgique\*

Victor Ginsburgh

ECARES, Université Libre de Bruxelles et  
CORE, Université catholique de Louvain

Shlomo Weber

CORE, Université catholique de Louvain  
Southern Methodist University, Texas et CEPR

## Résumé

Nous examinons la question des connaissances linguistiques en Belgique et dans ses trois régions (Bruxelles, Flandre, Wallonie). Les enquêtes montrent que la Flandre est bien plus multilingue, ce qui est sans doute un fait connu, mais ce qui l'est moins, c'est que la différence est considérable: alors que 59% et 52% des Flamands connaissent le français ou l'anglais respectivement, seulement 19% et 17% des Wallons connaissent le néerlandais ou l'anglais. Les mesures préconisées par le Plan Marshall vont dans la bonne direction, mais sont probablement très insuffisantes pour combler le retard. Une solution qui semble bien meilleure est de rendre à l'Etat fédéral la responsabilité de l'enseignement linguistique.

Publié dans *Reflets et Perspectives de la Vie Economique* 46 (2007), 33-43 et dans M. Castanheira and J. Hindriks, eds., *Réformer sans tabous, Dix questions pour la Belgique de demain*, Bruxelles: De Boeck, 2007.

---

\* Cet article est largement basé sur celui paru dans *Regards Economiques* no 42 en juillet 2006. Certains chiffres ont été modifiés, sans aucune influence sur les conclusions essentielles. Une erreur plus substantielle s'était glissée dans les pourcentages d'hommes et de femmes qui connaissent le français et le néerlandais, ainsi que dans le pourcentage d'étudiants qui connaissent le néerlandais. Nous remercions Vincent Bodart, Micael Castanheira, Muriel Dejemeppe, Robert Deschamps, et Jean Hindriks pour leur nombreuses remarques qui nous ont permis de clarifier, d'améliorer et de compléter certaines parties de l'article.

## 1. Introduction

Le cinquième et dernier élargissement de l'Union Européenne (Union ou UE) en 2004 conduit à un "pays" de 450 millions d'habitants, dont le produit intérieur brut est proche de celui des États-Unis et qui doit gérer 21 langues.

La question à laquelle nous essayons de répondre dans cet article, est de savoir comment la Belgique se situe dans ce fatras linguistique. Heureusement, les trois langues "officielles" en Belgique (allemand, français et néerlandais) sont aussi des langues officielles de l'Union, ce qui n'est pas toujours le cas pour les autres pays de l'UE. En Espagne, par exemple, le catalan est la langue maternelle de plus de 6 millions d'habitants,<sup>1</sup> sans être une langue officielle de l'UE.

Pour y voir un peu plus clair, considérons les chiffres qui apparaissent dans le Tableau 1 et qui donnent un aperçu des sept langues les plus utilisées dans l'UE. La première colonne donne la population des pays dont la langue est originaire et où celle-ci est parlée comme langue "naturelle". Les deuxième et troisième colonnes résultent des calculs faits par Ginsburgh et Weber (2005)<sup>2</sup> et donnent les populations qui connaissent chaque langue dans l'Union avant et après le dernier élargissement. Les chiffres qui apparaissent dans la quatrième colonne résultent simplement de la division des chiffres de la troisième colonne par ceux de la première: ils montrent le "coefficient multiplicateur" de la langue, très élevé pour l'anglais (le nombre de citoyens européens qui connaissent l'anglais est 3,6 fois plus élevé que la population du Royaume-Uni et de l'Irlande). Ce coefficient s'élève à 2 pour le français et tombe à 1,06 pour le polonais, qui n'est pratiquement parlé qu'en Pologne.<sup>3</sup> Il est un peu plus élevé pour le néerlandais: 2,5 millions de citoyens européens connaissent le néerlandais ailleurs qu'aux Pays-Bas et en Flandre. La dernière colonne, enfin, fournit l'estimation faite par Crystal (2001), un des meilleurs spécialistes internationaux de la question, relative au nombre de locuteurs de chaque langue dans le monde.

Comme le montrent ces résultats, deux des langues utilisées en Belgique, le français et l'allemand, sont deuxième et troisième langues dans l'UE actuelle, le néerlandais vient seulement en septième position.

---

<sup>1</sup> Selon [www.ethnologue.com](http://www.ethnologue.com).

<sup>2</sup> Ces chiffres sont basés sur les enquêtes auxquelles a fait procéder la Direction Éducation et Culture de la Commission Européenne sur l'utilisation des langues dans l'Europe des Quinze (INRA, 2001) et dans les pays qui ont adhéré à l'Union en 2004 (DG Press and Communications, 2003). Il s'agit ici, comme dans la suite, d'ordres de grandeur, sans précision sur la "qualité" de la connaissance, à laquelle une enquête de ce type ne permet pas de répondre. Voir Fidrmuc et Ginsburgh (2005), Ginsburgh et Weber (2005) et Ginsburgh Ortuno-Ortin et Weber (2005a).

<sup>3</sup> Il faut noter que le russe est parlé par quelque 24 millions de personnes dans les pays d'Europe centrale qui viennent d'adhérer à l'Union, dont 12 millions en Pologne. Le russe est donc davantage parlé dans l'UE que le néerlandais, mais il n'est bien sûr pas considéré comme langue officielle.

**Tableau 1**  
**Langues Principales dans l'UE**  
(en millions et en unités pour le coefficient multiplicateur)

	Population naturelle*	Population qui connaît la langue		Coefficient multiplicateur	Locuteurs dans le monde
	(1)	UE 15 (2)	UE 25 (3)		
Anglais	62,3	208,6	224,3	3,60	1000-1500
Français	64,5	127,8	130,0	2,01	122
Allemand	90,1	118,3	132,6	1,47	120
Espagnol	39,4	56,3	56,3	1,43	350
Italien	57,6	65,2	65,2	1,13	63
Néerlandais	21,9	24,3	24,3	1,11	20
Polonais	38,6	néglig.	40,8	1,06	44

\* L'anglais est considéré comme langue "naturelle" en Grande Bretagne et en Irlande, le français est naturel en France et pour 40% des belges, l'allemand est naturel en Allemagne et en Autriche, le néerlandais aux Pays-Bas et pour 60% des belges. L'espagnol, l'italien et le polonais sont naturels en Espagne, Italie et Pologne respectivement. Source: Ginsburgh and Weber (2005) pour l'UE 15 et Fidrmuc et Ginsburgh (2005) pour l'UE 25. Les locuteurs dans le monde proviennent de Crystal (2001). Il faut noter que les chiffres de Crystal (colonne 5) sont moins élevés que ceux de la colonne (3) dans certains cas, en particulier pour l'allemand, le français et le néerlandais.

Il n'en reste pas moins que l'anglais est la langue dominante dans le monde, comme l'illustrent les chiffres du Tableau 2. Qu'il s'agisse du nombre de pages sur la toile, de l'utilisation d'une langue dans un domaine scientifique tel que la chimie (mesuré par la proportion d'articles indexés suivant la langue dans laquelle ils ont été écrits), de la proportion des langues utilisées dans les premiers jets des textes écrits par l'administration de l'UE, la chose est entendue: l'anglais domine très largement. Et l'allemand précède le français, sauf dans un cas, celui des textes écrits par l'administration de l'UE. Mais il y a plus inquiétant si l'on examine la dynamique dans deux des trois cas où les données sont disponibles: l'utilisation de l'anglais augmente sensiblement, et celle du français se réduit.<sup>4</sup>

Dans ce qui suit, nous nous basons essentiellement sur l'enquête INRA (2001), commanditées par la Direction Générale Education et Culture de la Commission Européenne. Ces deux études fournissent des données sur les langues maternelle(s) et étrangère(s) parlées dans chacun des 25 pays de l'UE. En dépit des possibles exagérations des individus sondés sur leurs connaissances linguistiques, nous pensons que les résultats comparatifs (par exemple entre pays, ou, comme ce sera le cas dans la suite, entre régions) sont suffisamment solides pour étayer nos conclusions.

<sup>4</sup> La diminution relative des pages web en anglais et l'augmentation des pages en français sont essentiellement liées au retard qu'avaient pris les autres pays sur les Etats-Unis, retard qui est heureusement en train de se combler.

**Tableau 2**  
**Quelles Langues en Europe et dans le Monde?**  
**Quelques Indicateurs**

	Pages Internet		Indexation articles		Textes primaires UE		
	1997 (%)	2000 (%)	1978 (%)	1998 (%)	1986 (%)	1999 (%)	2002 (%)
Anglais	84,0	68,4	62,3	82,5	26,0	52,0	57,4
Français	1,8	3,0	2,4	0,5	58,0	35,0	29,1
Allemand	4,5	5,8	5,0	1,6	11,0	5,0	4,6
Espagnol	nd	2,4	nd	nd	nd	nd	2,0
Italien	1,0	1,6	nd	nd	nd	nd	2,1
Chinois	3,9	3,9	0,3	5,9	-	-	-
Arabe		nd	nd	nd	-	-	-
Portugais		1,4	nd	nd	nd	nd	0,6
Russe		2,4	19,5	3,1	-	-	-
Autres langues		4,1	5,8	1,9	5,0	8,0	3,4

Sources: Pages sur toile: Maurais (2003, p. 22); Indexation articles: Laponce (2003, p. 60); Textes primaires UE: Truchot (2003, p. 104) pour les années 1986 et 2002 et Vanden Abeele (2004) pour l'année 2002.

Nous nous intéressons à la connaissance des langues dans les trois régions belges. La Wallonie se trouve dans une situation très défavorable, qui ne changera guère à défaut d'investissements importants dans l'enseignement des langues, et peut-être davantage encore, à défaut d'un changement de mentalité qui permette de réaliser l'importance de la connaissance des langues (et pas uniquement de l'anglais) dans le monde dans lequel nous vivons aujourd'hui (Sections 2 et 3). Dans la section 4, nous abordons quelques aspects qui illustrent les conséquences importantes que la connaissance d'une langue peut avoir. La section 5 est consacrée à des conclusions, dont l'une suggère de rendre à l'état fédéral la responsabilité de l'enseignement linguistique.

## 2. La connaissance des langues en Belgique

Le Tableau 3 donne les détails des langues pratiquées en Belgique en 2000.<sup>5</sup> De façon globale, l'espagnol et l'italien le sont peu. L'italien est malgré tout connu par 10 pour cent des habitants de la Wallonie. L'allemand atteint également une dizaine de pour cent dans la partie wallonne du pays (où réside la communauté germanophone), et en Flandre. Les trois langues principales sont, par ordre d'importance, le français (75 pour cent de la population belge), le néerlandais (70 pour cent) et l'anglais (40 pour cent). Il importe de remarquer que le français (maternel ou acquis) est parlé par un nombre plus grand de personnes que le néerlandais. La distribution est évidemment inégale entre les trois régions du pays pour le français et le néerlandais, mais il faut souligner que 96 pour cent des Bruxellois déclarent parler le français, alors que ce pourcentage tombe à 59 pour cent pour le néerlandais. Quant à l'anglais, il est connu par une proportion importante de la population à Bruxelles (42 pour cent); en Flandre, plus de la moitié (52 pour cent) des citoyens connaissent la langue. Le syndrome d'H -- personnage dont on se rappellera la déclaration sur le "contrat Francorchamps" qu'il a signé

<sup>5</sup> L'enquête a porté sur les résidents, ce qui peut influencer un peu les résultats à Bruxelles, où le nombre d'étrangers est plus important que dans les deux autres régions.

mais pas compris parce qu'il était rédigé en anglais -- frappe la Wallonie, où à peine 19 et 17 pour cent de la population parlent respectivement le néerlandais et l'anglais.

**Tableau 3**  
**Connaissance des langues en Belgique en 2000**  
(en % du total du groupe)

	Belgique	Régions			Sexes		Professions		
		Brux.	Flandre	Wallonie	Masc.	Fém.	Pr. lib.	Empl.	Etud.
Allemand	10	3	11	11	12	9	12	11	7
Anglais	40	42	52	17	45	35	64	45	71
Espagnol	1	5	1	2	1	2	4	1	1
Français	75	96	59	99	78	73	87	80	86
Italien	5	5	2	10	5	5	3	7	6
Néerlandais	70	59	99	19	71	69	78	68	78
Français seul	21	18	1	57	19	22	8	21	9
Néerlandais seul	17	4	28	1	13	21	5	10	6
Français & Néerlandais	50	53	57	17	60	40	63	47	63
Français & Anglais	34	40	42	16	37	30	57	37	63
Néerlandais & Anglais	36	34	51	7	40	31	58	40	64
Français, Néerlandais et Anglais	29	31	40	7	32	26	49	31	55

Les chiffres concernant la population qui parle une seule langue sont plutôt inquiétants, dans une Europe et un monde de plus en plus multilingue: 21 et 17 pour cent des Belges sont unilingues francophones ou néerlandophones et plus grave encore, 57 pour cent des Wallons connaissent uniquement le français. Parler de technopoles et de technologie de pointe comme le font les dirigeants wallons, alors que 57 pour cent de la population est unilingue peut paraître paradoxal et suscite des questions, qui ont d'ailleurs été posées clairement dans le Plan Marshall pour la Wallonie, et dont quelques éléments seront discutés dans la Section 3.

Ces données sont évidemment le miroir de la population qui peut s'exprimer en deux ou trois langues. Alors que 57, 42 et 51 pour cent des Flamands déclarent connaître le français *et* le néerlandais, le français *et* l'anglais, ou le néerlandais *et* l'anglais respectivement, ces proportions tombent à 17, 16 et 7 pour cent en Wallonie. Vingt-neuf pour cent des belges se déclarent trilingues, ce que est à nouveau largement dû à la Flandre, avec 40 pour cent de trilingues, alors que la Wallonie se retrouve au niveau de 7 pour cent.

Les femmes connaissent un peu moins bien les langues que les hommes, et assez naturellement, les professions libérales et cadres, de même que les étudiants sont plus polyglottes que le reste de la population.

### 3. Et le futur?

Comment cette situation peut-elle évoluer? Une manière simple d'examiner la question est de découper la population actuelle en deux générations: 40 ans et moins (les "jeunes"), plus de 40 ans (les "vieux"). On dit souvent que les jeunes connaissent mieux les langues que leurs aînés, ce qui s'avère correct, comme le montrent les chiffres du Tableau 4. Mais on

appréhende mal comment cet apprentissage va évoluer. Les résultats d'une enquête menée il y a quelques années parmi les étudiants français de 15 à 16 ans indiquent que leur connaissance des langues étrangères aurait plutôt diminué.<sup>6</sup> Dès lors, faire des prévisions est hasardeux, et le lecteur peut faire les calculs à partir de nos résultats, en choisissant ses propres hypothèses sur l'évolution des connaissances linguistiques. Nous pensons plutôt que les connaissances linguistiques resteront au niveau de ce qu'elles sont en 2000 chez les moins de 40 ans.

Le Tableau 4 montre que le nombre de belges unilingues (français ou néerlandais seul) est moins fréquent parmi les jeunes, en général, et beaucoup moins fréquent en Flandre. Les polyglottes jeunes sont par conséquent plus nombreux que leurs aînés, sauf à Bruxelles. Il n'en reste pas moins que la situation dans la partie wallonne demeure critique, si des efforts très sérieux ne sont pas faits dans l'enseignement. A peine un quart de la population wallonne de moins de 40 ans connaît l'anglais (ce pourcentage est trois fois plus élevé en Flandre), et leur connaissance du néerlandais est à peine meilleure que parmi leurs aînés. Plus de 50 pour cent des jeunes Wallons sont unilingues francophones. Près de 60 pour cent des jeunes en Flandre sont trilingues (français, néerlandais et anglais), contre 10 pour cent en Wallonie. La Wallonie est par conséquent en défaut sur deux points. Les Wallons n'apprennent ni la langue de la majorité des belges, ni l'anglais, qui pour de bonnes ou de moins bonnes raisons, est devenue la première langue internationale.

Il faut aussi noter que les résultats de cette enquête contredisent ce qui est souvent dit sur les jeunes flamands qui seraient moins bons que leurs aînés dans leurs connaissances des langues, en particulier du français: alors que 50 pour cent de la population flamande de plus de 40 ans déclare connaître le français, la langue semble connue par 75 pour cent des jeunes. La connaissance de l'anglais a doublé (en pourcentage).

**Tableau 4**  
**Connaissance des langues en Belgique en 2000 (groupes d'âge)**  
(en % du total du groupe d'âge)

	Bruxelles		Flandre		Wallonie	
	≤ 40ans	> 40 ans	≤ 40ans	> 40 ans	≤ 40ans	> 40 ans
Anglais	44	40	75	36	25	11
Français	95	96	71	50	99	100
Néerlandais	58	60	99	100	23	16
Français seul	19	18	0	1	51	63
Néerlandais seul	7	2	12	39	0	2
Français et Néerlandais	49	56	69	49	21	14
Français et Anglais	42	40	61	28	24	10
Néerlandais et Anglais	33	36	74	35	11	4
Français, Néerlandais et Anglais	28	34	59	27	10	4

<sup>6</sup> Voir le rapport publié il y a deux ans par le Ministère de l'Éducation Nationale (2004). Voir aussi *Le Monde*, 22 octobre 2004 et notamment l'article intitulé "Déjà faible, le niveau des élèves français a baissé entre 1996 et 2002".

Le plan Marshall pour la Wallonie a le mérite de reconnaître le problème et consacrer un budget de 60 millions d'euros pour améliorer les connaissances linguistiques des Wallons. D'autres mesures sont prévues, telles que 500.000 chèques de formation en langues, 8.000 bourses d'immersion linguistique en 4 ans à destination des élèves de l'enseignement obligatoire, des stages à l'étranger, des échanges d'étudiants et de demandeurs d'emploi avec la Région flamande et la Communauté germanophone.<sup>7</sup> Le tableau est impressionnant, l'avenir nous dira ce qu'il en est, mais il ne faut pas se cacher que l'essentiel est de changer les mentalités, d'autant plus qu'il y a des avantages immédiats à connaître d'autres langues que la langue utilisée dans l'environnement habituel, qui est souvent la langue majoritaire dans un pays (ou une région).

#### **4. Quelques observations sur les bénéfices d'une langue supplémentaire**

Au bénéfice intellectuel lié à la connaissance d'autres langues (pénétrer mieux dans d'autres cultures, d'autres littératures), s'ajoute souvent un bénéfice économique. Un grand nombre de recherches, qui portent dans la plupart des cas sur les connaissances linguistiques d'immigrés, montrent que la connaissance de la langue du pays d'immigration exerce un effet positif important sur le salaire. Dans un article récent, Ginsburgh et Prieto (2006) montrent que des effets similaires existent dans les pays de l'Union Européenne pour les citoyens d'un pays qui connaissent la langue d'un autre pays de l'Union. La connaissance d'une langue supplémentaire est toujours "payante", tant que la population entière ne la connaît pas. En Belgique, la connaissance des deux langues nationales conduit à des avantages salariaux dans les emplois où plusieurs langues sont utilisées. De calculs en cours, il ressort qu'en moyenne, la connaissance du français dans une entreprise en Flandre accroît le salaire de 10 à 16%. La connaissance du néerlandais dans une entreprise wallonne rapporte 4% seulement en moyenne, mais ce pourcentage monte à près de 50% dans le deux derniers déciles de la distribution des revenus. Les constatations sont similaires pour l'anglais.

Mais on peut aussi se demander pourquoi la part de la population flamande qui connaît le français est plus élevée que la part de la population wallonne qui connaît le néerlandais. Une réponse à cette question est donnée par Gabszewicz, Ginsburgh et Weber (2005) dans le cadre d'un modèle théorique, avec des agents qui prennent des décisions rationnelles. Un agent d'une (parmi deux) population peut entrer en communication avec les agents de l'autre population s'il en apprend la langue et accepte d'encourir le coût d'apprentissage. Il peut aussi décider de ne pas apprendre l'autre langue, auquel cas il pourra entrer en contact avec les individus de l'autre population qui ont appris sa propre langue, jouant en quelque sorte au "passager clandestin". Si les coûts d'apprentissage des deux langues sont identiques, alors la population minoritaire en nombre apprendra la langue de la population majoritaire, plutôt que l'inverse. Et ce qui se produit en Belgique est un bon exemple de conformité au modèle, à condition de tenir compte du fait que la France et les Pays-Bas sont nos voisins directs. Dans ce contexte, il y a près de trois fois plus de francophones que de néerlandophones, et ce rapport s'élève à plus de cinq dans l'Union Européenne (voir Ginsburgh et Weber, 2005). Ceci peut expliquer les raisons pour lesquelles 59 pour cent des Flamands ont appris le français, et seulement 19 pour cent des Wallons connaissent le néerlandais.<sup>8</sup> Si tous les Flamands connaissaient le français, aucun Wallon n'aurait intérêt à apprendre le néerlandais. Cependant, si ce raisonnement peut sembler s'appliquer au néerlandais, il ne peut l'être à

---

<sup>7</sup> Voir Bayenet et Vandendorpe (2006, p. 22) pour des détails supplémentaires.

<sup>8</sup> La situation est similaire à celle qui prévaut au Canada où 10 pour cent des anglophones connaissent le français, alors que 41 pour cent des francophones connaissent l'anglais. Mais les rôles des deux langues sont inversés dans la province du Québec, où 43 pour cent des résidents dont la langue maternelle est l'anglais peuvent communiquer en français. Voir Bond (2001) et les résultats du recensement linguistique canadien de 2001.

l'anglais. En effet, la population anglophone est suffisamment importante dans le monde pour que très peu d'entre eux ressentent le besoin d'apprendre une langue étrangère (et chacun de nous peut le remarquer très régulièrement), et sur le plan international, les Wallons resteront dès lors sérieusement isolés.

Gabszewicz, Ginsburgh et Weber (2005) montrent aussi que la solution du modèle qui vient d'être décrite n'est pas la meilleure possible, parce qu'elle engendre des externalités (certains agents profitent des autres en jouant au passager clandestin) et parce qu'il y a trop peu d'apprentissage de l'autre langue. On peut éviter cet effet en faisant intervenir l'Etat, qui peut alors décider de subventionner (à charge de chaque communauté) l'apprentissage de l'autre langue, à *condition* que les actions soient coordonnées entre les communautés linguistiques.

Mais en Belgique, il y a deux, voire trois communautés, qui, en matière linguistique, prennent chacune des décisions sans beaucoup de concertation. Rêvons un peu. Pourquoi ne pas rendre à l'autorité fédérale l'enseignement des langues ?

## 5. Conclusions

Le déficit linguistique de la partie francophone du pays est très évident, et si aucune mesure n'est prise, le futur risque de ressembler très fortement au présent, comme nous l'avons suggéré dans la Section 3. Le modèle évoqué dans la Section 4 permet de montrer que dans la plupart des cas, une intervention publique peut être nécessaire, mais doit être faite de façon concertée par les deux régions linguistiques. Les efforts faits par plan Marshall pourraient dès lors produire plus d'effets s'ils étaient concertés avec la Flandre. Il est clair que c'est ce que requièrent notamment des pratiques d'immersion linguistique et l'on peut espérer que le plan Marshall en a tenu compte.

Certaines faiblesses sont sans doute liées à l'enseignement des langues.<sup>9</sup> Dans le primaire, les langues vivantes (anglais, néerlandais ou allemand) sont enseignées à partir de la cinquième année,<sup>10</sup> mais chaque école peut choisir lesquelles des langues elle veut enseigner, et ne peut pas en choisir plus de deux. Il en résulte que certaines écoles excluent soit le néerlandais, soit l'anglais. Un étudiant doit choisir les deux heures d'enseignement obligatoire dans la même langue en primaire, ce qui semble raisonnable, mais a une conséquence pour la suite, puisque cette langue conditionne le choix des quatre heures obligatoires en première et deuxième année du secondaire. Ce n'est qu'à partir de la troisième année que l'étudiant peut (mais ne doit pas) choisir une deuxième langue étrangère. Un étudiant peut dès lors terminer le secondaire en ayant des notions dans une seule langue étrangère. Mais il y a sans doute plus grave. Les écoles éprouvent des difficultés à trouver des enseignants dans les trois langues germaniques. Une des raisons évoquées par le Ministère et par les syndicats est que les enseignants sont mieux rémunérés en Flandre qu'en Wallonie, ce qui n'incite guère les enseignants flamands à se déplacer en Wallonie.<sup>11</sup> Vandenberghe (2002, 2004) et Deschamps (2006) relèvent bien d'autres raisons et donnent des pistes de réflexion qui portent sur l'enseignement francophone en général: mode de régulation très insatisfaisant, nécessité d'une culture de l'évaluation qui semble cruellement manquer, nécessité de combler la pénurie d'enseignants dans certaines disciplines, nécessité d'élargir le degré d'autonomie des

---

<sup>9</sup> Nous n'envisagerons ici que le cas général, excluant les communes à facilités, celles de la frontière linguistique et Bruxelles, où le néerlandais est obligatoire, ainsi que les villes et villages qui jouxtent la région germanophone dans l'est du pays.

<sup>10</sup> Certaines écoles inscrivent cependant l'enseignement d'une langue étrangère plus tôt; certaines pratiquent aussi l'immersion linguistique.

<sup>11</sup> Cette disparité salariale date de la fin des années 1990, et ne permet pas d'expliquer le passé, qui n'était pas très différent du présent.



écoles et de réduire le contrôle bureaucratique, nécessité de supprimer les cloisonnements entre les réseaux.

Mais il n'y a pas que l'enseignement qui soit en cause. Il y a aussi le manque de concertation entre les régions. On pourrait, sans coût supplémentaire important, imaginer que, dans l'enseignement primaire, des classes entières d'une communauté bénéficient, dans leur école habituelle, de cours dans la langue de l'autre communauté. On peut encourager davantage les parents à envoyer leurs enfants dans l'autre région linguistique pendant les vacances. On peut, comme le propose le plan Marshall, prévoir des chèques de toutes sortes. Mais il faudrait avant tout, comme le suggèrent Dejemepe et Van der Linden (2006), s'interroger sur l'efficacité de telles pratiques.

Alors que les néerlandophones acceptent que des films passent en version originale et soient sous-titrés, les francophones, en Belgique comme en France d'ailleurs, veulent voir leurs films doublés en français.<sup>12</sup> Van Parijs (2003) suggère une recette simple et peu, voire moins, coûteuse: il faut cesser de doubler. Non pas que le doublage soit une cause de l'incompétence linguistique, mais la suppression du doublage, remplacé par le sous-titrage (et pourquoi pas dans les deux langues nationales, comme c'est souvent le cas à Bruxelles) ne peuvent pas aller dans le mauvais sens. Pourquoi la voix et la langue de l'interviewé à la radio comme à la télévision doivent elles être couvertes par du français, avec pour conséquence que l'un et l'autre deviennent inaudibles et/ou incompréhensibles? Certains diront que ceci risque de nous éloigner de notre culture, de nous "américaniser", écrit Van Parijs. Mais il suggère, avec raison, que l'attaque, c'est à dire l'apprentissage de la (ou des) langue(s) étrangère(s) est la meilleure défense, la pire étant l'obstruction.

Les difficultés linguistiques de la partie francophone du pays, et plus particulièrement de la Wallonie, sont doubles. La deuxième langue nationale, le néerlandais, y est largement ignorée, et l'anglais qui, de gré ou de force, devient la première langue internationale, l'est presque autant. Ceci peut s'expliquer par le prestige dont reste encore doté la langue française, ainsi que le voisinage de la France, un pays de quelque 60 millions d'habitants avec lesquels la communication est aisée et qui joue le rôle d'attracteur.<sup>13</sup> Mais il est aussi important de se rappeler que l'importance internationale du français se réduit.

Si le modèle élaboré par Gabszewicz, Ginsburgh et Weber est empiriquement fondé— et il n'est pas falsifié (démenti) par les deux exemples qui sont cités—, alors il faudrait que les communautés linguistiques s'engagent ensemble, ou que les matières d'enseignement linguistiques deviennent fédérales.

Car il ne faudrait pas que le comportement donné par un dirigeant wallon s'exprimant sur le contrat Francorchamps serve d'exemple au reste de la population.

## Références

Bayenet Benoît et L. Vandendorpe (2006), Un plan de développement économique pour la Wallonie: Plan Marshall, Région Wallonne - Regards économiques sur les actions prioritaires, Colloque ADEL, 27 avril 2006.

Bond, K. (2001), French as a minority language in bilingual Canada, <http://www3.telus.net/linguisticsissues/french.html> (accédé le 4 novembre 2005).

Crystal, David (2001), *A Dictionary of Language*, Chicago: Chicago University Press.

---

<sup>12</sup> La récente enquête de la Commission Européenne montre que seulement 28% des Wallons préfèrent regarder les films étrangers avec des sous-titres plutôt que des films doublés. Ces pourcentages passent à 55% à Bruxelles et 89% en Flandre (Europeans and their Languages, 2006, p. 58). Le détail par région nous a été aimablement communiqué par Jan Fidrmuc.

<sup>13</sup> Voir Ginsburgh, Ortuno-Ortin et Weber (2005b).

- Dejemeppe, Muriel et Bruno Van der Linden (2006), Actions du plan Marshall sur le marché du travail wallon, *Regards Economiques* 40.
- Deschamps, Robert (2006), Enseignement francophone. Qu'avons-nous fait du refinancement?, Points de vue no 33, 2006/1.
- DG Press and Communication (2003), Applicant Countries Eurobarometer 2001: Public Opinion in the Countries Applying for European Union Membership, European Commission, March 2002.
- Europeans and their Languages (2006), Special Eurobarometer, Directorate General for Education and Culture, February.
- Fidrmuc, Jan and Victor Ginsburgh (2005), Languages in the European Union: The quest for equality and its cost, *European Economic Review*, à paraître.
- Fodor, Ferenc and Sandriner Peluau (2003), Language geostrategy in Eastern and Central Europe: Assessments and Perspectives, in Jacques Maurais, ed., *Languages in a Globalising World*, Cambridge: Cambridge University Press.
- Gabszewicz, Jean, Victor Ginsburgh et Shlomo Weber (2005), Biligualism and communicative benefits, manuscrit.
- Ginsburgh, Victor, Ignacio Ortuno-Ortin and Shlomo Weber (2005a), Disenfranchisement in linguistically diverse societies. The case of the European Union, *Journal of the European Economic Association* 3, 946-965.
- Ginsburgh, Victor, Ignacio Ortuno-Ortin and Shlomo Weber (2005b), Learning foreign languages. Theoretical and empirical implications of the Selten and Pool model, *Journal of Economic Behavior and Organization*, à paraître.
- Ginsburgh, V. and J. Prieto (2006), The returns to languages in the European Union, May 2006.
- Ginsburgh, Victor and Shlomo Weber (2005), Language disenfranchisement in the European Union, *Journal of Common Market Studies* 43, 273-286.
- INRA (2001), Eurobaromètre 54 Special, Les Européens et les langues, Février.
- Laponce, Jean (2003), Babel and the market: Geostrategy for minority languages, in Jacques Maurais, ed., *Languages in a Globalising World*, Cambridge: Cambridge University Press.
- Maurais, Jacques (2003), Towards a new linguistic world order, in Jacques Maurais, ed., *Languages in a Globalising World*, Cambridge: Cambridge University Press.
- Ministère de l'Education Nationale (2004), Evaluation des compétences en anglais des élèves de 15 à 16 ans dans sept pays européens, <http://www.education.gouv.fr/stateval> (Mars 2004).

Piron, Claude (1994), *Le défi des langues*, Paris: L'Harmattan.

Truchot, Claude (2003), Languages and supranationality in Europe: The linguistic influence of the European Union, in Jacques Maurais, ed., *Languages in a Globalising World*, Cambridge: Cambridge University Press.

Vanden Abeele, Michel (2004), Les langues dans l'Union Européenne: Au delà des combats d'arrière-garde, Conférence donnée à l'Université Libre de Bruxelles, Février 2004.

Vandenberghe, Vincent (2002), Tous cancrés? Analyse économique des performances de l'enseignement initial en Communauté française, *Regards Economiques 2*.

Vandenberghe, Vincent (2004), Enseignement et capital humain en Belgique: Où en sommes-nous?, *Regards Economiques 23*.

Van Parijs, Philippe (2003), Europe's three language problem, in R. Bellamy, D. Castiglione, and C. Longman eds., *Multilingualism in Law and Politics*.

